

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

90/29

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,  
LORS D'UN DÎNER OFFERT À L'OCCASION  
DE LA VISITE DE  
SIR DAVID WILSON, GOUVERNEUR DE HONG KONG  
AU CANADA

HULL (QUÉBEC)

LE 22 MAI 1990

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Monsieur le Gouverneur,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir particulier de pouvoir vous souhaiter la bienvenue à Ottawa. Votre visite est historique, puisque c'est la première qu'effectue un gouverneur de Hong Kong au Canada. Et cette visite offre l'occasion de célébrer les liens étroits qui unissent le Canada et Hong Kong, liens tissés par l'histoire, le commerce, les familles et la confiance.

Nous ne sommes pas des étrangers. Le rapprochement entre le Canada et Hong Kong a traversé les siècles; il remonte à l'époque de l'Empire britannique, à celle des navires à voile, lorsque des milliers de Chinois du Sud arrivèrent en Colombie-Britannique et apportèrent leur importante contribution à l'édification de notre jeune nation.

L'histoire complexe des liens entre Hong Kong et le Canada remonte également à une époque de conflit plus récente et plus douloureuse. En 1939, les troupes canadiennes furent appelés à la défense de Hong Kong. Cinq cent cinquante soldats canadiens périrent dans ce conflit. On ne les a pas oubliés: leur sacrifice est commémoré chaque mois de décembre au cimetière Sai Wan.

Hong Kong doit ses origines au rôle d'entrepôt que cette ville a joué dans le commerce avec la Chine - rôle dont elle continue de s'acquitter brillamment et qui explique ses la solidité des liens commerciaux qu'elle a établis avec le Canada par delà le Pacifique. Ces relations commerciales se poursuivent et ne cessent de s'intensifier encore maintenant. Nos échanges bilatéraux se montent à plus de 2,2 milliards de dollars et les investissements de Hong Kong au Canada ont été de 2,4 milliards de dollars rien qu'en 1989.

Mais nos relations s'étendent bien au-delà des liens commerciaux et de l'investissement. Un pont important a été établi entre nous grâce au flux des personnes. Après de modestes débuts au 19e siècle, l'émigration au Canada a augmenté de façon spectaculaire. Une personne sur sept qui immigre au Canada vient aujourd'hui de Hong Kong - notre principale source de néo-Canadiens. Des centaines de milliers de Canadiens originaires de Hong Kong nous font profiter, dans presque tous les secteurs de l'activité humaine, de leurs talents extraordinaires et de leur travail assidu.

Ces néo-Canadiens nous aident à bâtir un Canada dynamique et multiculturel - le Canada d'aujourd'hui. Nous sommes fiers de leur contribution qui, non seulement enrichit la société canadienne, mais est aussi un atout commercial et une ressource précieuse pour nous qui nous efforçons de relever la concurrence et d'établir de nouveaux marchés dans la région du Pacifique.

Le flux des personnes n'a pas été à sens unique. Il y a aujourd'hui à Hong Kong plus de 30 000 Canadiens. C'est la communauté canadienne la plus nombreuse en Asie. En outre, quelque 70 000 personnes de Hong Kong diplômées d'universités canadiennes vivent et travaillent à Hong Kong, ce qui ne fait que renforcer les liens personnels profonds qui existent entre nos deux sociétés.

La prospérité et la sécurité du Canada et de Hong Kong reposent en grande partie sur le commerce. Les gens de Hong Kong sont les commerçants les plus surprenants d'Asie et votre ville est encore la meilleure porte d'accès au marché asiatique. Le Canada et Hong Kong partagent le même engagement vis-à-vis l'ouverture des marchés et la libéralisation du commerce dans le monde. Dans la région du Pacifique, ils sont animés du même désir d'encourager la prospérité au moyen de la libéralisation du commerce des biens et des services.

L'intérêt que nous manifestons chacun à l'égard de la libéralisation du commerce se reflète dans le fait que les milieux d'affaires de Hong Kong ont été parmi les premiers à reconnaître que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis aurait un impact positif sur le commerce du Canada avec l'ensemble de ses autres partenaires. L'Accord de libre-échange continuera d'avoir un rôle catalyseur en ce qui concerne l'association économique Canada-Hong Kong.

Votre Excellence, l'expansion de Hong Kong, passé d'un port tranquille au bord de la Mer de Chine à un centre dynamique et créatif de la finance, de l'industrie et du commerce mondial, constitue un extraordinaire triomphe de la volonté et de l'ingéniosité humaine. Elle témoigne en outre des valeurs de la liberté de la personne humaine et de la règle du droit.

Le Canada a un intérêt durable dans la forme que prendra Hong Kong après 1997. Les engagements pris par la Grande-Bretagne et la Chine, et qui sont reflétés dans la Loi fondamentale, assurent un cadre pour l'avenir. Mais cet avenir ne sera radieux que si ces engagements sont respectés dans l'esprit comme dans la lettre.

Il ne fait aucun doute que la confiance placée dans Hong Kong a été ébranlée par les événements tragiques qui se sont produits dans la capitale chinoise en juin 1989. Vous avez déjà adopté de nombreuses mesures positives pour faire face à ce problème. Le Canada appuie sans réserve ces mesures - vos ambitieux projets d'infrastructure, votre processus accéléré de démocratisation ainsi que votre charte des droits.

Face à l'avenir, vous pouvez être assurés de notre appui sans réserve. Le Canada est disposé à prêter main-forte. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

- Nous étudions, avec la Grande-Bretagne et la Chine, la possibilité de créer un vaste réseau d'accords bilatéraux entre le Canada et Hong Kong. Ce réseau permettrait de conserver les liens officieux qui se sont noués entre le Canada et Hong Kong. Nous croyons que cette mesure respecterait pleinement la Déclaration conjointe sino-britannique. Ainsi, nous signifierions clairement que le rôle unique de Hong Kong ne changera pas en 1997. Nous voulons qu'à la fin du siècle, les possibilités de coopération entre le Canada et Hong Kong soient les mêmes qu'aujourd'hui.

- En 1988, nous avons signé notre premier accord bilatéral sur les services aériens avec Hong Kong, et il y a maintenant une liaison directe entre le Canada et cette ville.

- En avril dernier, nous avons signé un traité bilatéral d'aide juridique mutuelle. Cet instrument, le premier jamais conclu par Hong Kong, permettra de promouvoir la coopération dans la lutte contre le trafic international des drogues.

- Alors que Hong Kong rédigeait sa charte des droits, nous avons aidé un juge de la Cour fédérale à se rendre à Hong Kong pour collaborer à la rédaction de cet important document. La contribution du juge Strayer témoigne de notre volonté de fournir des compétences au moment où Hong Kong forme ses propres institutions durables et démocratiques.

- Nous avons amorcé des discussions visant à mettre en place un programme d'échanges de fonctionnaires entre nos deux gouvernements. De jeunes responsables pourraient ainsi se familiariser avec la façon dont le Canada aborde la réglementation des institutions financières, la radio-télévision et les transports.

- Le Canada et Hong Kong ont entamé des discussions sur un accord de coproduction cinématographique.

- À l'issue des négociations commerciales multilatérales, nous étudierons la possibilité de conclure un accord d'accès aux marchés financiers par lequel l'environnement actuel des institutions financières de Hong Kong sera préservé.

- Enfin, le Canada croit fermement que Hong Kong doit participer au réseau naissant d'institutions régionales, et notamment à la Coopération économique Asie-Pacifique et à la Conférence économique sur le Pacifique. Nous appuyons fortement la participation de Hong Kong à d'autres organismes internationaux, y compris le GATT et l'OCDE.

Votre Excellence, le Canada a une foi inébranlable dans l'avenir de Hong Kong et y tient beaucoup. Nous l'avons clairement fait savoir aux gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Chine. Nous sommes disposés à y mettre du nôtre pour que l'avenir de Hong Kong reste brillant et que les relations étroites entre nous se maintiennent et se développent.

Votre Excellence, il est un message éloquent et simple que nous souhaitons que vous transmettiez aux habitants de Hong Kong à votre retour : le Canada a votre réussite à cœur et vous accompagnera fidèlement dans les années critiques à venir.